

Conseil municipal Séance du 6 juillet 2023

Liste des délibérations examinées

A compter du 01/01/2022, les règles concernant la forme et la publicité des actes des collectivités sont modifiées (ordonnance n°2021-1310 du 07.10.2021 et décret n°2021-133 du 07.10.2021).

Désormais, dans la semaine qui suit la séance, la liste des délibérations sera affichée et publiée sur le site internet.

Le procès-verbal sera affiché et mis en ligne sur le site, après approbation par le conseil municipal lors de la séance suivante, et signature par le maire et le secrétaire de séance.

Délibération n°2023-07-06-1 - Administration générale - Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 23 mars 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-2 - Administration générale - Décisions du maire - Communication

Communication des décisions du maire prises depuis le dernier conseil municipal.

Délibération n°2023-07-06-3 - Finances communales - Budget principal de la ville - Décision modificative n°2-2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-4 - Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°2-2023 - Vote des autorisations de programme et crédits de paiement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-5 - Finances communales - Budget annexe du Rive Gauche - Décision modificative n°2-2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-6 - Finances communales - Ajustement du mode de gestion des amortissements des immobilisations de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-7 - Prix des services publics locaux - Tarification des activités du département des centres socioculturels et de la jeunesse

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-8 - Affaires générales - Commission d'accès aux documents administratifs - Désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-9 - Affaires générales - Locaux municipaux - Modalités de mise à disposition

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-10 - Affaires générales - Utilisation des véhicules de Saint Etienne du Rouvray

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-11 - Cimetière communal - Mise en vente de caveaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-12 - Parc automobile - Aliénation d'un véhicule

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-13 - Personnel communal - Tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-14 - Personnel communal - Modification et création d'un emploi non permanent nécessaire au recrutement d'un conseiller numérique

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-15 - Personnel communal - Créations de postes d'apprentis

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-16 - Personnel communal - Fixation des taux et recrutement de vacataires du 1er juillet au 31 décembre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-17 - Personnel communal - Intégration de nouveaux cadres d'emplois au Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel et ajout de nouveaux bénéficiaires

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-18 - Tranquillité publique - Approbation du Plan communal de sauvegarde

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-19 - Prévention de la délinquance - Protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-20 - Plaine de la Houssière - Orientations d'aménagement et demandes de soutiens

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-21 - Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - Tarification 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-22 - Urbanisme - Autorisations d'urbanisme - Construction d'un groupe scolaire - Permis de construire modificatif

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-23 - Affaires foncières - Cession d'un terrain avenue des Canadiens à la société Feuillette

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-24 - Affaires foncières - Cession de parcelles de terrain à bâtir rue Germaine et André-Pican (lot B1 et lot B2)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-25 - Affaires foncières - Cession d'un terrain à l'angle des rues Macé et Saint-Just, et Olympe de Gouges à la société Monceau

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-26 - Affaires foncières - Secteur Guérin - Acquisition de parcelles chemin du Petit Bois

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-27 - Affaires foncières - Centre ancien - Rachat à l'Etablissement public foncier de Normandie d'une parcelle rue Pierre-Corneille

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-28 - Affaires foncières - 89 rue Gambetta - Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle AX 505

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-29 - Affaires foncières - Nouveau programme de renouvellement urbain - Acquisition des locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-30 - Affaires économiques - ' Village de Noël ' - Organisation de la manifestation

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-31 - Domaine public - Modalités d'occupation par un commerce

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-32 - Affaires sportives - Subvention de fonctionnement - Saison 2023-2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-33 - Affaires sportives - Subventions aux associations - Aide à l'encadrement 2023/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-34 - Affaires sportives - Subvention affectée à une manifestation - Running club stéphanois 76 - Convention

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-35 - Affaires sportives - Subventions exceptionnelles

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-36 - Vie associative - Subventions de fonctionnement aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-37 - Vie associative - Subvention exceptionnelle - Association "Émouchet stéphanois"

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-38 - Programmation du Contrat unique global 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-39 - Parcours temps libre - Evolution des modalités d'accès

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-40 - Service civique - Demande renouvellement d'agrément

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-41 - Lutte contre l'évitement scolaire - Signature convention avec la Caisse d'allocations familiales

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-42 - Habitat - Autorisation préalable de mise en location - Convention encadrant l'échange de données entre la Caisse d'allocations familiales et la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Délibération n°2023-07-06-43 - Lutte contre le frelon asiatique - Participation financière de la commune et convention avec le Groupement de défense contre les maladies des animaux GDMA 76

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.